

# Une carte bancaire pour votre coopérative



Possibilité pour toutes les écoles **qui le souhaitent** d'obtenir une carte bancaire pour leur coopérative.

## Pourquoi une carte bleue ?

Pour faciliter la gestion de votre coopérative scolaire.

En complément des moyens de gestion déjà existants .

Pour faire vos dépôts en espèces à la banque.

Cette carte bleue sera à débit immédiat, pour une lisibilité de vos transactions.

Son coût est de 20,40 € par an.

Une seule carte, au nom du mandataire de la coopérative.

Deux conditions pour obtenir cette carte :

- Etre à la banque populaire
- Utiliser Compta Coop Web

## Pour faire la demande !

Télécharger le document à partir de notre site internet onglets :

Comptabilité/ Documents de clôture/ changement de mandataire

**Office Central de la Coopération à l'École des Yvelines**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

2, allée des boutons d'or - 78180 MONTIGY-LE-BRETONNEUX

Tél. : 01 30 43 56 65 - ad78@occe.coop

Site Internet : <https://ad78.occe.coop>